



Fruits à noyau

N°03
20/02/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Fruits à noyau N°X
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pêcher

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Cloque** : le stade de sensibilité est atteint pour la majorité des variétés.
- **Chancre à fusicoccum et monilia fleur** : la période de sensibilité est en cours.

Prunier

- **Bactériose** : le glissement des écailles des bourgeons est une période à risque de contamination.

Prunier Pêcher

- **Puceron vert** : la période d'éclosions est en cours.

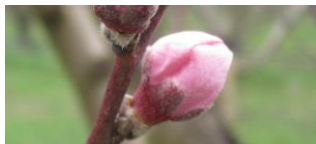
Tous fruits à noyau

- **Enroulement chlorotique de l'abricotier** : le vol du psylle est en cours.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la diagnose.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade C « on voit le calice » (BBCH 55) - D « on voit la corolle » (BBCH 57) pour les variétés à débourrement tardif ; stade D - F « fleur ouverte » (BBCH 64 à 65) pour les variétés à débourrement précoce.

L'avance de près de 15 jours par rapport à 2019 se maintient.



Stade D « On voit la corolle »



Stade E « On voit les étamines »



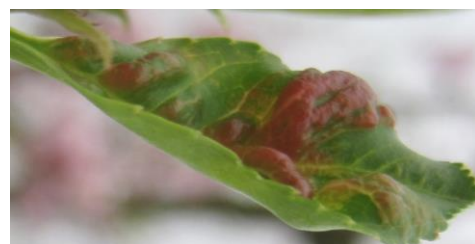
Stade F « Fleur ouverte »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Cloque

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles. Les pluies ou une hygrométrie élevée rendent le risque de contaminations possible dès lors que la température est supérieure à 7°C.

En parcelle de référence (Lot-et-Garonne, secteur de Clairac), le stade « pointes vertes » est atteint pour la majorité des variétés et les premiers symptômes de cloque sont visibles sur variété à débourrement précoce non protégée.



Symptôme de cloque

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Evaluation du risque

La période de sensibilité à la cloque est en cours. Les conditions douces et humides sont favorables à la maladie. Le risque devrait être faible pour les prochains jours si les conditions sèches annoncées se confirment.

• Chancre à *Fusicoccum* et *monilia* fleur

Le chancre à *Fusicoccum amygdali* provoque le dessèchement des rameaux avec à leur base une ou plusieurs lésions chancreuses. La sensibilité du pêcher à ce champignon est maximale pendant la floraison entre le stade E « étamines visibles » (BBCH 59-60) et le stade G « chute des pétales » (BBCH 67).

Le *Monilia laxa* occasionne des pertes en fleurs mais donne aussi lieu à la formation de chancres responsables de dessèchement de rameaux. Les fleurs infectées se dessèchent en restant accrochées aux rameaux. Le champignon envahit ensuite le rameau et provoque un chancre accompagné d'un écoulement gommeux. La sensibilité du pêcher au *Monilia laxa* commence au stade D « corolle visible » (BBCH 57-59) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67).

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces maladies est à réaliser en fonction du parasite dominant au cours de la saison précédente et des conditions climatiques.

La période de sensibilité est en cours.

Mesures prophylactiques : la suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille est indispensable pour la réduction de l'inoculum.

• Oïdium

Le champignon responsable de la maladie, *Sphaerotheca pannosa* se conserve durant l'hiver sous forme de mycélium dans les bourgeons. Au printemps, les bourgeons atteints donnent naissance à des pousses oïdiées qui constituent les foyers primaires.

La période de plus grande réceptivité des fruits s'étend de la chute des pétales au durcissement du noyau. Pour les variétés sensibles (variétés à peau lisse), elle débute à la chute des pétales et pour les variétés plus tolérantes, lorsque le fruit atteint 7 à 8 mm de diamètre (stade de sensibilité maximum du jeune fruit). La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la sensibilité variétale.

Evaluation du risque

Pour les variétés sensibles et précoces, la période de sensibilité débute à la chute des pétales.

Prunier

• Stades phénologiques

Prunier d'Ente : en Lot-et-Garonne, stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51) dominant. Quelques stades C2 « boutons visibles » (BBCH 55) sont observés en situations précoces.



Stade B « Bourgeon gonflé »

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

• Bactériose

Les bactéries pénètrent dans le végétal à la faveur de blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles de bourgeons, stomates au niveau des feuilles) ou accidentelles (plaies de taille, micro-lésions liées au gel ou à la grêle).

Evaluation du risque

La période d'ouverture des bourgeons est propice aux infestations notamment en parcelles contaminées et lors de conditions humides. La gestion des parcelles vis-à-vis des bactérioses doit s'effectuer avant le stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51).

Mesures prophylactiques : il est indispensable d'agir sur les facteurs favorisant d'une part en raisonnant la fertilisation et l'irrigation sur la phase printanière et estivale et d'autre part en évitant la réalisation de grosses plaies de taille.

• Puceron vert

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux), le puceron vert peut être vecteur de virus.

En parcelles de référence, les éclosions sont en cours et le pourcentage de bourgeons occupés par des fondatrices augmente.



Fondatrices de puceron vert à la base d'un bourgeon de prunier

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Evaluation du risque

La période d'éclosions est en cours. La gestion de ce ravageur avant fleur est à réaliser avant le stade D (BBCH 57).

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Cerisier

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) - stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51) à tout début stade C « boutons visibles » (BBCH 53) sur variété à débourrement précoce.



Stade B « Bourgeon gonflé »

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

- **Bactériose**

Evaluation du risque

La période d'ouverture des bourgeons est propice aux infestations notamment en parcelles contaminées et lors de conditions humides. La gestion des parcelles vis-à-vis des bactérioses doit s'effectuer avant le stade C (BBCH 53).

Mesures prophylactiques : il est indispensable d'agir sur les facteurs favorisant d'une part en raisonnant la fertilisation et l'irrigation sur la phase printanière et estivale et d'autre part en évitant la réalisation de grosses plaies de taille.

Tous fruits à noyau

- **Enroulement chlorotique de l'abricotier**

L'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA) est une maladie, à ce jour, incurable (Cf. BSV n°1 du 16/01/20).

Cette maladie est transmise par un phytoplasme dont le vecteur est le psylle du prunier *Cacopsylla pruni*. Les adultes hivernent sur résineux et migrent en février sur prunus sauvages puis dans les vergers. Seuls les adultes de cette génération hivernante peuvent propager la maladie.

Les battages réalisés sur prunus sauvages ont mis en évidence la présence du psylle *Cacopsylla pruni* depuis la semaine dernière.



Psylle *Cacopsylla pruni*

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Evaluation du risque

Le vol du psylle est en cours. L'élimination des arbres malades a du être réalisée.

Mesures prophylactiques : afin de limiter la propagation de la maladie, il convient de repérer les arbres qui présentent un débourrement anormalement précoce (feuillaison avant la floraison) et de les éradiquer au plus vite (arrachage et élimination par le feu).

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

B En complément de l'arrachage des arbres malades, la mise en place d'une barrière physique vis-à-vis du psylle peut être réalisée par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal. Elle est à réaliser avant le retour des insectes sur les arbres et jusqu'à la fleur, elle est à renouveler en fonction des lessivages.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Acariens rouges**

L'acarien rouge *Panonychus ulmi* mais aussi le bryobe *Bryobia sp* (acarien de couleur plus sombre, observé dans certains vergers) passent l'hiver à l'état d'œuf, près des bourgeons, au niveau des rides et des empâtements principalement sur le bois de deux ans.

En hiver, **la prognose** permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles, phytoptes...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. BSV n°2 du 06/02/20).

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40 % des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40 % des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Cochenilles**

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 06/02/20).

Mesures prophylactiques : la prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Xylébore disparate**

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée (au moins 18°C).

Les premiers individus ont été capturés précocement (dès le 2 février) à la faveur des températures élevées. Il n'a pas été enregistré de nouvelle capture au cours de ces quinze derniers jours.

Evaluation du risque

L'essaimage des adultes de xylébore reprendra dès le retour de températures supérieures ou égales à 18°C.

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers est à effectuer sans tarder si ce n'est déjà fait et de préférence en périphérie de la parcelle.








- **Auxiliaires**

Les auxiliaires sont encore discrets mais on note régulièrement la présence de petites araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. Quelques coccinelles et syrphes ont également été observés.

- **Sensibilité au gel**

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Bourgeon gonflé	Stade C Calices visibles	Stade D Corolles visibles	Stade E Etamines visibles	Stade F Fleurs ouvertes	Stade G Chute des pétales	Stade H-I Nouaison
Prunier	- 5°C	- 4°C	- 3°C	- 2.8°C	- 2°C	- 1.5°C	- 0.5°C
Pêcher	- 4°C	- 4°C	- 3.3°C	- 2.8°C	- 2.2°C	- 1.8°C	- 1°C
Abricotier	- 4°C	- 4°C	- 3.5°C	- 3°C	- 2.2°C	- 0.8°C	- 0.5°C
Cerisier	- 5°C	- 4.5°C	- 3.5°C	- 2.2°C	- 1.7°C	- 1.1°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fruits à noyau sont les suivantes : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, AgroCampus47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".